

I/ Les techniques de recherche d'emploi	p. 3
A/ Le CV	
B/ La lettre de motivation	
C/ L'entretien	
I/ La législation du travail	p. 6
A/ Durée légale du travail	
B/ Les différents contrats de travail	
C/ Le bulletin de salaire	
D/ Les congés payés	
E/ La protection sociale	
F/ La déclaration des sommes perçues	
G/ Synthèse	
III/ Les bonnes adresses	p. 10
A/ Les lieux ressources	
1 / Ouverts à tous	
2 / Pour les étudiants uniquement	
B/ Quelques pistes	
1 / Hôtellerie-restauration	
2 / La cueillette et les vendanges	
3/ Les revues	
4/ Dans les bureaux	
5/ L'accueil, le tourisme et les loisirs	
6/ La vente et la grande distribution	
7/ Les jobs au téléphone	
8/ La presse	
9 / Le gardiennage	
10 / L'encadrement scolaire et les cours de soutien	
11 / Les services à la personne	
12 / Le transport	
IV/ Zoom sur les métiers de l'animation pendant les vacances	p. 22
A / Les diplômes pour exercer de façon occasionnelle	
1 / Le BAFA	
2 / Le BAFD	
3 / Le BASE	
B / Après obtention du BAFA, du BAFD ou du BASE, où postuler ?	
V / Zoom sur les jobs d'été dans l'Union européenne	p. 27
A/ Quel job à l'étranger ?	
B/ Votre CV	
C/ Comment et où postuler ?	
D/ Des sites à visiter	
VI / Quelques sites Internet à visiter	p. 29
111 Aneidnes sires internet a distrei	

LES TECHNIQUES DE RECHERCHE D'EMPLOI



Découvrez le pôle orientation-formation-emploi : documentation, outils informatiques.... Médiathèque du Val d'Europe Tél. : 01 60 43 66 28 http:///mediatheques.valeurope-san.fr

4. Les langues

Indiquez la ou les langues étudiée(s) et précisez le niveau de maîtrise (notions scolaires, bon niveau, bilingue...). Si vous avez fait des voyages linguistiques, précisez-les dans cette rubrique (date, lieu, durée).

5. Les connaissances informatiques

Soyez précis, énumérez les logiciels, les langages informatiques, sans oublier Internet.

6. Divers

Cette rubrique est facultative. Vous pouvez y préciser vos activités extra-scolaires ou extra-professionnelles, vos passions. N'oubliez pas de mentionner votre permis de conduire ou tout autre moyen de locomotion.

Plus d'infos sur : www.cvconseils.com www.creeruncv.com

A/ Le Curriculum Vitae

Le CV forme un tout et il est difficile de le découper en tranches. Toutefois, chaque rubrique obéit à sa propre logique. Que ce soit sur le fond ou sur la forme, les trois adjectifs essentiels qui doivent qualifier votre CV: complet, précis et clair.

1. Un état civil clair et complet

Nom, prénom, adresse, n° de téléphone fixe et portable, adresse e-mail, $\hat{a}ge$, situation familiale.

2. Mettez en valeur votre

expérience professionnelle

(ou à défaut, mentionnez vos stages en entreprise)
Les dates, la raison sociale de l'entreprise, la ville, le département, votre fonction et vos missions.

3. La formation

Les dates, l'intitulé de la formation ou le diplôme obtenu, l'établissement, la ville, le département.

Soignez la forme

- Pas plus d'une page
- CV clair et aéré
- Utilisez les puces, tirets et alinéas pour énumérer les différents éléments d'une même rubrique
- Mettez en gras les mots clés les plus
- significatifs pour le recruteur
- Attention à l'orthographe et à la ponctuation

B/ La lettre de motivation

Une lettre de motivation n'est pas un amas de paraphrases et encore moins un petit courrier d'accompagnement pour présenter son Curriculum Vitae.

1. Vos coordonnées

Placez-les en haut à gauche. Indiquez : nom, prénom, adresse (sans abréviations), numéros de téléphone fixe et portable, adresse e-mail.

2. Les coordonnées du destinataire

Placez-les à droite, légèrement décalées vers le bas par rapport à vos propres coordonnées. Adressez votre lettre si possible à une personne en particulier.

3. La date

Elle se place à droite, sous l'adresse du destinataire. Ecrivez-la en toutes lettres

4. L'objet de la lettre

Si vous répondez à une annonce, indiquez la référence de l'offre d'emploi. Si vous faites une candidature spontanée, précisez pour quelle fonction vous postulez.



5. Le corps de la lettre

Il doit être centré sur la page, faites attention à laisser une marge suffisante à gauche comme à droite. Tâchez d'être percutant, ne faites pas un « roman » (3 ou 4 paragraphes au maximum).

- Précisez votre intérêt pour l'entreprise ou le secteur d'activité.
- Présentez-vous : compétences, points forts, motivations. Précisez vos dates de disponibilités.
- Anticipez la suite : demandez un rendez-vous, introduisez votre CV, annoncez un futur appel téléphonique (1 semaine plus tard).

6. La formule de politesse

La plus couramment utilisée est « veuillez agréer, Madame, Monsieur (Monsieur X si vous avez mis son nom en tête de lettre), l'expression de mes salutations distinguées ».

7. La signature

Elle se place en bas à droite.

8. Les mentions complémentaires

Elles se placent tout en bas à gauche. Il peut s'agir de pièces jointes (votre CV, ...), ou d'un post-scriptum (mentionnez un futur appel téléphonique, un détail que vous avez oublié de préciser dans le corps du texte).

Là encore, soignez la forme

- Votre lettre doit toujours être écrite à la main si c'est précisé dans l'annonce
- Pas plus d'une page
- Lettre claire et aérée
- Faites très attention à l'orthographe et à la ponctuation, elles peuvent jouer un rôle très important pour votre candidature

C/ L'entretien

Il faut bien être conscient du fait qu'un entretien ne s'improvise pas, vous devez avoir une motivation réelle vis-à-vis de l'entreprise dans laquelle vous postulez, et donc préparer cette entrevue. Il n'y a pas de « règles d'or du bon entretien », chacun a sa personnalité et son parcours qui lui est propre. Cependant, il y a certaines choses à éviter.



1. Attention à l'apparence physique

Coiffure, ongles propres, pas de taches sur vos vêtements, chaussures cirées, ayez une tenue vestimentaire adaptée au secteur dans lequel vous postulez (pas un tailleur trop strict si vous postulez dans une boutique sportswear, etc....), Mesdemoiselles, un peu de maquillage est très joli, mais restez modérées!

2. Attention à la gestuelle, aux petits tics

Vous serez très certainement tendu, mais il est bon d'éviter de tapoter la table avec votre crayon pendant l'entretien, de garder les bras croisés, de baisser le regard sans cesse ; tenez-vous bien sur votre chaise, donnez une poignée de main ferme sans trop d'excès. Pour vous mettre à l'aise, prenez le temps d'enlever votre manteau, de visualiser les lieux, de sortir quelques affaires (CV, bloc-notes, stylo...).

3. Attention à la communication verbale

On ne parle pas à un recruteur comme on parle à un copain. Écoutez votre interlocuteur sans lui couper la parole, évitez les tics verbaux qui reviennent souvent dans vos phrases comme « vous voyez, si vous voulez, on dira que... »

4. Attention au savoir-vivre, à la politesse

Éteignez votre portable avant l'entretien, ne mâchez pas de chewing-gum, évitez les remarques qui ne seraient pas pertinentes (vous avez un joli bureau, votre assistante est jolie,...), enfin, pensez à saluer les personnes que vous croisez dans les couloirs et dans l'ascenseur. Et le plus important, soyez souriant!

5. Ce qu'il faut bannir avant l'entretien d'embauche

- les cigarettes : inutile de fumer cigarette sur cigarette, d'une part parce que vous ne donneriez pas une image très avantageuse de vous, et d'autre part, pour éviter d'avoir une haleine de tabac froid qui serait très désagréable pour votre interlocuteur, surtout s'il est non fumeur.
- passez une bonne nuit de sommeil : évitez de faire une courte nuit ou une nuit blanche la veille, vous n'auriez pas les idées bien claires pour votre entretien, et l'aspect « valises » sous les yeux dénote une certaine négligence alors que vous saviez que vous aviez l'entrevue le lendemain.

LA LÉGISLATION DU TRAVAIL

Même pour un job, la législation est précise.

Vous avez décroché un job, le plus souvent au SMIC, vous bénéficiez des mêmes droits individuels que les autres salariés de l'entreprise au niveau :

- de la durée du travail
- des jours fériés
- du transport
- de la restauration

Dans tous les cas, vous signez un contrat de travail qui stipule vos droits et vos devoirs, il doit vous être transmis au plus tard dans les deux jours qui suivent votre embauche.

L'employeur doit vous déclarer à l'URSSAF et vous remettre une fiche de paie.

Si ces obligations légales ne sont pas respectées : il s'agit de travail « au noir ».

L'employé qui accepte de travailler au noir doit savoir qu'il ne bénéficie d'aucune couverture sociale, qu'il n'a aucun droit aux allocations chômage, et qu'en cas d'accident du travail, il n'est pas protégé.

A/ Durée légale du travail

La Loi fixe la durée du temps de travail à **35 heures par semaine** pour toutes les entreprises.

Mais la convention collective applicable à l'entreprise ou à l'employeur peut fixer une durée collective de travail inférieure ou supérieure à la durée légale. Les heures travaillées au-delà de cette durée sont des heures supplémentaires.

Le salarié ne peut travailler plus de 10 heures par jour, plus de 48 heures par semaine et plus de 44 heures par semaine sur une période de 12 semaines consécutives. La durée de travail ne peut atteindre 6 heures consécutives sans que soit aménagée une pause de 20 minutes au moins. La journée de travail est aménagée de façon à ce que le salarié dispose d'un repos d'au moins 11 heures consécutives.

Les heures supplémentaires

L'employeur dispose librement d'une certaine quantité d'heures supplémentaires : 220 heures maximum par an et par salarié, son volume est fixé par convention ou accord collectif de branche étendu, ou par convention ou accord d'entreprise dit contingent « conventionnel ».

Une heure supplémentaire ouvre droit à une majoration de salaire au taux fixé par la convention ou l'accord d'entreprise. Ce taux est d'au moins 10 %.

Permanences de juristes pour vous renseigner sur le droit du travail du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h.

Point d'accès au droit - PAD

Maison des services publics du Val d'Europe Chessy

Tél.: 01 78 71 40 96 / accesdroit@valeurope-san.fr





B/Les différents contrats de travail

LE CDD

Comme son nom l'indique, le Contrat à Durée Déterminée est un contrat de travail établi pour une période non durable. Votre CDD ne peut excéder 18 mois

Il doit comporter un certain nombre de mentions obligatoires : fonction, qualification, rémunération, termes du contrat, durée de la période d'essai, convention collective applicable, clause de renouvellement du contrat, nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire...

Le plus souvent, les congés payés ne peuvent être pris par le salarié, et sont donc payés en fin de contrat.

LES EMPLOIS SAISONNIERS

Le contrat de travail saisonnier est un contrat à durée déterminée de 8 mois au maximum, qui doit être écrit et remis sous 48 heures après embauche.

Il indique obligatoirement le poste occupé par le saisonnier et le salaire, ainsi que les dates de début et fin de contrat.

Sauf cas particuliers, la période d'essai ne peut dépasser une durée égale à un jour par semaine travaillée (par exemple : au maximum 5 jours pour un contrat de 5 semaines).

L'employeur est tenu de remplir une déclaration préalable d'embauche à l'URSSAF dont une copie est remise au salarié.

La grande majorité des emplois saisonniers est rémunérée au SMIC horaire, avec remise obligatoire du bulletin de salaire

Les moins de 17 ans perçoivent 80 % du SMIC, et les jeunes de 17 à 18 ans perçoivent 90 % du SMIC (voir tableau page 9).

Cet abattement peut être supprimé si la convention collective du secteur le précise.

A ce salaire doit s'ajouter l'indemnité de congés payés.

En revanche, l'indemnité de fin de contrat n'est pas due aux jeunes embauchés pour une période correspondant aux vacances scolaires ou universitaires.

A la fin du contrat, un certificat de travail doit être remis sur lequel doivent être mentionnés les caisses de retraite complémentaires et organismes de prévoyance dont le saisonnier dépendait durant son emploi.

Enfin, il est possible d'être reconnu « chômeur saisonnier », et donc de percevoir une indemnisation du Pôle Emploi (ex-ASSEDIC).

C/ Le bulletin de salaire

Vous devez y trouver : le nom, l'adresse de l'employeur, le code APE de l'entreprise, l'organisme à qui il verse ses cotisations de sécurité sociale ... Sa délivrance est obligatoire, et doit intervenir au moment du paiement du salaire.

Salaire brut = salaire + heures supplémentaires + primes + indemnités à caractère salarial

Salaire net = salaire brut – cotisations salariales (CSG, CRDS, cotisation aux caisses d'assurance maladie, de prévoyance, de retraites...)

D/ Les congés payés

Le salarié, travaillant à temps plein soit 35h/semaine, capitalise 2 jours ½ de congés par mois. Pendant ce congé, l'employeur rémunère le salarié.

Ils sont comptés en jours « ouvrables », c'est-à-dire tous les jours de la semaine, y compris le samedi, même non travaillé.

Il existe d'autres congés : accordés lors d'événements particuliers (naissance, déménagement...), congés sabbatiques, congés sans solde...

E/ La protection sociale

En tant que salarié, vous êtes rattaché au régime général de Sécurité Sociale, et êtes affilié à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de votre lieu de résidence.

Des règles particulières d'ouverture de droits s'appliquent aux salariés dont c'est le premier emploi, aux salariés intérimaires, ou à ceux qui occupent un emploi à caractère saisonnier.

SITES À CONSULTER



www.servicepublic.fr www.travail.gouv.fr www.vosdroits.service-public.fr www.conventions-collectives.net

Allo Service public: 3939 (coût d'un appel local)

SI LE TRAVAIL NE VOUS PLAIT PAS

Vous ne pouvez démissionner que pendant la période d'essai. Vous pouvez quitter votre emploi du jour au lendemain, et votre employeur peut également mettre fin au contrat sans justification pendant cette période. En revanche, il est impossible de démissionner en dehors de cette période (sauf faute grave de l'employeur). Vous pourriez être condamné à verser des dommages et intérêts à l'entreprise. La seule solution si yous souhaitez partir : négocier la rupture de votre contrat avec l'employeur.

PREMIER EMPLOI

Vous avez droit aux remboursements des soins des assurances maladie et maternité dès le début de votre activité salariée et pendant trois mois, puis pendant trois mois supplémentaires si vous justifiez avoir travaillé au moins 60 heures, ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 60 fois le montant du SMIC horaire depuis le 1er jour de votre activité salariée.

EMPLOI SAISONNIER OU INTÉRIMAIRE

Vous avez droit à l'ensemble des prestations si vous justifiez avoir travaillé au moins 800 heures pendant un an, ou avoir cotisé sur un salaire au moins égal à 2 030 fois le montant du SMIC horaire pendant un an.

⊙ DIRECCTE – Unité territoriale Seineet-Marne

Site de Meaux

3 rue de la Sablonnière – 77100 MEAUX

Tél.: 01 64 36 54 16

dd-77.renseignements@direccte.gouv.fr Accueil du public : 9h à 12h et de 13h30 à 16h

F/ La déclaration des sommes perçues

Elles sont à mentionner sur votre prochaine déclaration de revenus, ou celle de vos parents si vous êtes mineur ou rattaché fiscalement à leur foyer. Toutefois, si vous avez moins de 26 ans et êtes lycéen ou étudiant, vous pouvez bénéficier d'une exonération d'impôt sur le revenu dans la limite de trois Smic mensuels.

G/ Synthèse

Valeur du SMIC : 9,53 € brut/heure au 1^{er} janvier 2014. Revalorisation annuelle du Smic sur www.travail-solidarite.gouv.fr

Age	Période	Durée maximale	Conditions particulières	Conditions légales	
- de 14 ans	Vous n'avez pas le droit de travailler sauf dans les activités particulières suivantes : - Entreprises de spectacle - Activités ambulantes et acrobatiques - Mannequinat - Publicité				
De 14 ans à 16 ans	- Durée des vacances d'au moins 2 semaines - Ne travailler que la moitié du temps des vacances scolaires - Autorisation de travailler pendant les vacances scolaires qui comportent au moins 14 jours ouvrables. Ex: 15 jours de vacances = 7 jours de travail autorisé maxi	- 8 h/ jour - 35 h/ semaine - Heures supp. sur autorisation de l'Inspection du Travail - 2 jours de repos consécutifs - Pas de travail entre 22h00 et 06h00 - Pause minimum : 30 min obligatoires au moins toutes les 4h ½	- Travaux légers - Travaux non dangereux - Interdiction de travailler à la confection, manutention ou commercialisation d'articles (journaux, objets, peintures,) contraires aux bonnes mœurs - Interdiction de travailler dans un débit de boissons à consommer sur place	- Votre représentant légal (père, mère, tuteur) doit donner son accord écrit - L'employeur doit faire une demande à l'Inspecteur du Travail - L'Inspecteur du Travail autorise ou non l'embauche - Visite médicale obligatoire avant l'embauche auprès d'un médecin du travail - Les - de 17 ans sont payés 80% du SMIC	
De 16 ans à 18 ans	Pas de réglementation particulière	- 8 h/ jour - 35 h/ semaine - Heures supp. sur autorisation de l'Inspection du Travail - 2 jours de repos consécutifs - Pas de travail entre 22h00 et 06h00 Pause minimum: 30 min obligatoires au moins toutes les 4h ½	- Interdiction de travailler à la confection, manutention ou commercialisation d'articles (journaux, objets, peintures,) contraires aux bonnes mœurs - Interdiction de travailler dans un débit de boissons à consommer sur place	- Votre représentant légal (père, mère, tuteur) doit donner son accord écrit - L'employeur doit faire une demande à l'Inspecteur du Travail - L'Inspecteur du Travail autorise ou non l'embauche - Les - de 17 ans sont payés 80% du SMIC - Les - de 18 ans sont payés 90 % du SMIC	
Plus de 18 ans	Réglementation applicable aux salariés majeurs	Durée légale : 35h/semaine dans la plupart des cas ; jusqu'à 48h/semaine dans certains secteurs (hôtellerie- restauration) 10h/j au maximum 6 j sur 7 maximum, repos d'au moins 11 heures consécutives	Réglementation applicable aux salariés majeurs	- SMIC: 9,53 € brut/heure - Signature du contrat de travail stipulant droits et devoirs	

LES BONNES ADRESSES

A/ Les lieux ressources

1/ Ouverts à tous

LE RESEAU INFORMATION JEUNESSE

Chacune des structures mentionnées ci-dessous propose, par voie d'affichage, des offres d'emploi temporaires.

• Info Jeune

Place des Colliberts 77185 LOGNES Tél.: 01 60 05 69 32

infojeune@mairie-lognes.fr

○ Centre d'Information Jeunesse CIJ 77

6 bis quai de la Courtille 77000 MELUN Tél.: 01 64 39 60 70 contact@cij77.asso.fr www.cij77.asso.fr

⊙ Bureau d'Information Jeunesse

40 boulevard des Sports 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS

Tél.: 01 60 42 42 69 jeunesse.bij@bailly-romainvilliers.fr

⊕ BIJ Meaux

12 boulevard Jean Rose 77100 MFALIX

Tél.: 01 83 69 01/93 / 94 bij@meaux.fr

→ Point Information Ieunesse (PII)



7/9 rue Vacheresse 77400 LAGNY SUR MARNE

Tél.: 01 60 35 92 64

point-information-jeunesse@lagny-sur-marne.fr

De nombreux forums jobs d'été sont organisés de mars à avril, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre commune ou bien au Centre d'information jeunesse le plus proche.

Au Val d'Europe, le SAN organise chaque année un forum emploi-formation proposant un stand jobs d'été.

Plus d'infos sur www.valeurope-san.fr rubrique emploi



L'INTÉRIM

Manpower

Agence de Chelles Tél.: 01 60 93 09 10

Profils: employé libre-service, conditionneur, préparateur de commandes, vendeur en magasin, employé administratif pascal.lemarignier@manpower.fr

Manpower

Agence de Bussy-Saint-Georges

Tél.: 01 64 76 33 30

Profils: manutentionnaire, préparateur de commandes. Être impérativement véhiculé (horaires décalés)

bussy-transport-logistique@manpower.fr

Supplay

Agence de Meaux Tél.: 01 60 32 11 11 meaux@supplay.fr

Secteurs d'activités : industrie, bâtiment,

transport, logistique et tertiaire

Adecco

Agence de Villeparisis Tél.: 01 60 93 75 00 adecco.b69@adecco.fr

Secteurs d'activités : industrie, logistique

et bâtiment

À NOTER

Ces agences recrutent régulièrement des saisonniers pour l'été mais cette liste nonexhaustive peut-être complétée via les pages jaunes.

LE RÉSEAU PUBLIC D'INSERTION DES JEUNES

Le RPIJ est un rapprochement, au plan local, des réseaux relevant des ministères de l'emploi et de la solidarité, de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, de la jeunesse et des sports, et, de l'agriculture et de la pêche.

L'objectif du RPIJ est de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en utilisant la complémentarité des compétences des différents acteurs, dans le respect de la spécificité de chacun des réseaux.

Dans un bassin de formation, le CIO joue un rôle d'interface pour créer un lien :

- entre le monde scolaire et le monde économique
- entre les établissements eux-mêmes
- entre l'élève, sa famille et l'établissement
- entre les usagers et leur insertion

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

16 avenue du Général Leclerc 77400 LAGNY SUR MARNE

Tél.: 01 64 30 05 63

Mission locale des Boucles de la Marne

Permanence à la Maison des services publics du Val d'Europe sur rendez-vous au 01 78 71 40 95

7-9 rue Vacheresse

77400 LAGNY SUR MARNE

Tél.: 01 60 07 34 97

g.gonzalez@mlbouclesmarne.reseau-idf.org

Mission Générale d'Insertion de l'Education Nationale

1 allée du Château 77407 THORIGNY SUR MARNE

7/40/ THORIGINI SURMARINE

Tél.: 01 64 02 32 96



LE PÔLE EMPLOI DES JEUNES

Cette agence propose de multiples prestations aux jeunes pour faciliter leur insertion, participe à l'organisation de forums, de journées de recrutement et de salons (notamment le salon Jobs d'Été au CIDJ, le Salon du Sport, ...)

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

101 quai Branly 75740 PARIS cedex 15

Tél.: 01 44 49 12 00 www.cidi.com

www.jcomjeune.com (offres d'emplois)

2/ Pour les étudiants uniquement

LE CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Par le biais de son site Internet, le CROUS de Créteil diffuse des offres d'emploi, par type de contrat, de secteur d'activité, de niveau d'études, et de département.

39, avenue Georges Bernanos

75231 PARIS Cedex 05 Tél.: 01 40 51 55 55 emplois.etudiants@crous-paris.fr

70, avenue du Général de Gaulle

94010 CRETEIL Tél. : 01 45 17 06 60 www.crous-creteil.fr

LE SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'UNIVERSITÉ DE MARNE-LA-VALLEE (SIO)

Ce service est l'intermédiaire entre les étudiants de Marne-la-Vallée et les entreprises du secteur de Marne-la-Vallée.

Il propose des jobs d'été, et assiste les étudiants dans leur recherche de stage, ou d'un premier emploi. Vous aurez plus de détails sur leur site Internet, au sujet de leurs horaires, de leurs services, et de leurs missions.

Université de Marne-la-Vallée

Bâtiment Copernic 5 boulevard Descartes CHAMPS-SUR-MARNE 77454 MARNE-I A-VALLEF cedex 2

Service d'information et d'orientation - SIO

Tél.: 01 60 95 74 74 sio@u-pem.fr

Bureau d'aide à l'insertion professionnelle - BAIP

Tél.: 01 60 95 72 58 baip@u-pem.fr

Service de la vie étudiante

Tél.: 01.60.95.70.38 / 76.44 www.u-pem.fr vie.etudiante@u-pem.fr



LES OFFICES D'ACCUEIL ET DE SERVICES ÉTUDIANTS (OSE)

Ce réseau est présent dans presque toutes les villes universitaires. Il dépend des associations de mutuelles régionales et propose, notamment, un service d'emploi.

11-13 rue Serpente

75006 Paris

Tél.: 01 55 42 80 80

B/ Quelques pistes

1/ HÔTELLERIE-RESTAURATION

Serveur, femme de chambre, veilleur de nuit, portier, barman, réceptionniste, bagagiste,...

Attention, les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas travailler dans un débit de boissons à consommer sur place.

Certains critères sont demandés par Disneyland Paris, quel que soit le poste occupé: que vous soyez majeur, la pratique de l'anglais, être disponible au moins deux mois consécutifs (juillet et août), votre flexibilité au niveau des horaires, et enfin, la possession d'un moyen de locomotion personnel.

• Disneyland Paris

Service Recrutement Bât Fantasia - 16 cours du Danube 77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4 www.disneylandparis-casting.com

• Le Journal de l'Hôtellerie

5 rue Antoine Bourdelle 75015 PARIS

Service Offres d'emploi au 08 36 68 08 09

• Eurogastronomie (Disney Village) Festival Disney Chessy - BP 134

77777 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

• Mac Donald's

14 cours du Danube 77700 SERRIS Tél.: 01 60 43 37 36

• Pôle emploi de Mélingue (extras en hôtellerie restauration)

25 rue de Mélingue 75019 PARIS a.hotellerie-hcrb@pole-emploi.fr

Les hôtels du Val d'Europe auprès desquels vous pouvez postuler pour la saison 2014

Tous les détails sur les postes proposés dans chaque établissement pourront être consultés auprès de l'agence Pôle Emploi du Val d'Europe. Sachez néanmoins que la pratique de l'anglais et la flexibilité des horaires sont des critères essentiels pour postuler dans ces hôtels.

• DREAM CASTLE HOTEL

40 avenue de la Fosse des Pressoirs Magny le Hongre 77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4 Tél.: 01 64 17 90 00

Secteurs d'activités : restauration; cuisine, réception, housekeeping

• EXPLORERS

50 avenue de la Fosse des Pressoirs Magny le Hongre 77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4 Tél.: 01 60 42 60 04

Secteurs d'activités : hôtellerie, restauration

KYRIAD

10 avenue de la Fosse des Pressoirs 77700 MAGNY LE HONGRE

Tél.: 01 60 43 61 61

Secteurs d'activités : réception, restauration (anglais impératif)

RADISSON SAS

40 allée de la Mare Houleuse 77700 MAGNY LE HONGRE

Tél.: 01 60 43 64 33

Secteurs d'activités : service en salle (anglais impératif)

MAGIC CIRCUS

20 avenue de la Fosse des Pressoirs Magny le Hongre 77703 MARNE-LA-VALLÉE Cedex 4

Tél.: 01 64 63 37 37

www.soshotellerie.com www.cihr-connexion.com www.recrutour.fr www.lechef.com

2/ LA CUEILLETTE ET LES VENDANGES

Vendanges, ramassage des légumes, cueillettes de fruits, foins, moissons, ...



SITES À CONSULTER

www.agrisalon.com www.lagrijob.com www.anefa.org www.natureetprogres.org www.emploibois.com www.lafranceagricole.fr

3/ LES REVUES

Nature et Progrès

13 boulevard Louis Blanc - 30100 ALES Tél - 04 66 91 21 94

La France Agricole

8 cité Paradis - 75010 PARIS Tél. : 01 40 22 79 00

4/ DANS LES BUREAUX

Secrétaire, assistant, standardiste,...

- La Poste (www.laposte.fr)
- EDF GDF
- Les mairies
- Les banques
- SNCF (www.sncf.fr)
- La Sécurité sociale (www.ameli.fr)
- Les compagnies d'assurances
- Les grandes entreprises

SITES À CONSULTER



www.carrieres-co.com www.super-secretaire.com www.pagespro.com www.lesecretaires.com www.assistante-experte.com www.pagesjaunes.fr



5/ L'ACCUEIL, LE TOURISME ET LES LOISIRS

Accompagnateur de touristes, hôtesse d'accueil...

• OFFICES DE TOURISME

Espace tourisme Ile-de-France Seine-et-Marne

Place François Truffaut CHESSY 77705 MARNE-LA-VALLEE Cedex 04 Tél.: 01 60 43 33 33 espace.idf77@wanadoo.fr

Office de Tourisme de Marne et Gondoire

1 place de la Fontaine 77400 LAGNY SUR MARNE Tél.: 01 64 02 15 15 officedetourisme@marneetgondoire.fr

Comité Départemental du Tourisme

11 rue Royale 77300 FONTAINEBLEAU Tél.: 01 60 39 60 39 cdt@tourisme77.fr

Syndicat d'Initiative

Château des Charmettes Avenue Lingenfeld 77200 TORCY Tél.: 01 60 37 37 33

AGENCES DE VOYAGE

Nouvelles Frontières

8 place d'Ariane 77700 SERRIS Tél.: 01 60 42 49 87

Sélectour

11 rue des Vieux Moulins - BP 44 77400 LAGNY SUR MARNE Tél.: 01 64 12 74 74 lagny@selectour.com

Europe Tours Voyages

1 boulevard Michaël Faraday 77700 SERRIS Tél.: 01 60 43 94 40

Look Voyages

18 rue Vacheresse 77400 LAGNY SUR MARNE Tél. : 01 64 30 08 55

Marne et Morin

30 avenue F. Roosevelt 77100 MEAUX Tél. : 01 64 33 49 77

Fram

26 rue du Chemin de Fer 77400 LAGNY SUR MARNE Tél. : 01 60 94 10 00

PARCS D'ATTRACTION

Center Parcs

ADAGIO Marne-la-Vallée 42 cours du Danube Serris 77706 MARNE-LA-VALLEE Cedex 4 Tél.: 01 60 42 82 82 H6794@adagio-city.com

Disneyland Paris

Service recrutement Bât Fantasia - 16, cours du Danube 77777 MARNE-LA-VALLEE Cedex 4 www.disneylandparis-casting.com

Futuroscope

DORH Service recrutement ou formation Parc du Futuroscope BP 2000 86130 JAUNAY-CLAN emplois@futuroscope.fr stages@futuroscope.fr

Parc Astérix

BP 8 - 60128 PLAILLY Tél.: 08 26 30 10 40 contact@parcasterix.com www.parcasterix.fr

• AGENCES D'HÔTESSES

Pénélope

171 quai Valmy 75010 PARIS Tél.: 01 42 09 10 00 commercial@penelope.fr

B.A.C Sécurité Privée (agence d'hôtesses et de sécurité)

26 rue des Rigoles 75020 PARIS Tél.: 01 48 65 00 04 contact@bac-securite.com

Ambassy

32 rue Caumartin 75009 PARIS Tél.: 01 44 77 9 90 clemence@ambassy.fr

MARIANNE International

25 rue Henri Monnier 75009 PARIS Tél.: 01 53 20 68 20 contact@marianne-international.fr

Axcess Accueil et évènement

66 rue de la Pompe 75116 PARIS Tél.: 01 45 25 10 64 accueil@agence-axcess.com

Agence Mahola

3 rue Cambronne 75015 PARIS Tél.: 01 53 58 61 00 info@mahola-hotesses fr

Securitas accueil

Service recrutement 168 boulevard Camelinat 92247 MALAKOFF Tél.: 01 58 07 60 49

Allis Gordon

17 square Edouard VII 75009 PARIS Tél.: 01 53 43 92 85 recrutement@allisgordon.fr

Agence Dorian

52 rue de Ponthieu 75008 PARIS Tél.: 01 41 49 00 45 commercial@dorian.fr

Profil

24 rue Saint Victor 75005 PARIS Tél.: 01 44 31 52 50 www.profil.fr

Hôtesses et Grooms de Paris

144 boulevard Pereire 75017 PARIS Tél.: 01 49 29 14 14 (uniquement par mail) recrute@cityone.fr

Agence France Prestige

19 Villa Croix-Nivert 75015 PARIS Tél.: 01 53 69 70 20 recrutement.accueil.entreprise@franceprestige.net

Angels

15 avenue Philippe Auguste 75011 PARIS Tél.: 01 71 18 13 60 adeline@angelsparis.com

Agence Alizée hôtesses

97 rue Lafayette 75010 PARIS Tél.: 01 53 30 06 85 contact@alizeehotesses.com

Phone Régie

3 rue Cambronne 75740 PARIS cedex 15 Tél.: 01 53 58 60 00 recrut@phone-regie.com www.accueil-job.com



6/ LA VENTE ET LA GRANDE DISTRIBUTION

Caissier, vendeur, manutentionnaire, conseiller pour la clientèle, démarcheur au téléphone, ...

VAL D'EUROPE

Pour connaître les offres du Centre Commercial Val d'Europe (sauf Auchan) :

 S'adresser à chaque boutique individuellement pour connaître ses besoins (certaines afficheront leurs offres d'emploi directement), et déposer CV et lettre de motivation.

Le centre commercial tient à votre disposition les offres d'emploi au kiosque accueil/informations Porte de la Volga ou bien sur leur site :

www.club-onlyou.com/val-d-europe, rubrique « votre centre recrute ».

Pour connaître les offres de la Vallée Outlet Shopping Village (une expérience est requise) :

- Consulter les panneaux d'affichage situés près de l'aire de jeux et près des sanitaires
- Se renseigner à l'Espace Accueil de la Vallée Outlet Shopping Village, y déposer votre CV et votre lettre de motivation.

Vous pouvez également consulter ces offres sur le site internet : www.lavalleevillage.com

Auchan

14 cours du Danube 77700 SERRIS Tél. : 01 60 42 50 50

www.talent.auchan.fr Carrefour Market

www.recrute.carrefour.fr - 17 place de l'Europe 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS Tél : 01 60 43 71 71

- ZAE de l'Aulnoye 77700 COUPVRAY Tél.: 01 64 63 11 66

Intermarché

Esplanade Fort-Mardi 77144 MONTEVRAIN

Tél.: 01 60 36 44 44

www.intermarche.com/intermarcheetvous_lesemplois



• SOCIÉTÉS DE DÉMONSTRATION COMMERCIALE

Promodip

42 rue Sept Arpents 93698 PANTIN Cedex Tél : 01 76 69 30 00

AZ Promotion

2 rue Maurice Hartmann 92137 ISSY-LES MOULINEAUX Tél.: 0810 638 654



SITES À CONSULTER

www.abcdplus.com www.direct-cv.com www.emploi.marketvente.fr www.lineaires.com www.distri-recrute.fr www.distriiobs.fr

Casino

53 avenue Joffre 77450 ESBLY Tél.: 01 64 17 19 00 www.casino.fr/recrutement-casino.html

Leclerc

ZAC du Clos du Chêne Rose 77144 MONTEVRAIN

(précisez sur votre lettre de motivation si vous désirez postuler pour le «drive»)

N'oubliez pas les commerces de proximité (alimentation, librairie, confection,...)

7/ LES JOBS AU TÉLÉPHONE

Réception d'appels, accueil et conseil à la clientèle, enquêtes marketing, démarchage de prospects ou de clients, réalisation d'enquêtes et de sondages, ...

• MARKETING TÉLÉPHONIQUE

Syndicat du marketing

26 rue des Rigoles 75020 PARIS Tél.: 08 92 68 68 72 www.phonemeploi.com

Télé Performance

6/8 rue Firmin Gillot 75015 PARIS Tel.: 01 55 76 40 30 www.teleperformance.fr contact@teleperformance.fr

• ORGANISMES D'ENQUÊTES IPSOS

35 quai du Val de Marne 75013 PARIS Tél.: 0800 821 334 www.ipsos.com

Institut Louis Harris

46 rue de l'Échiquier 75010 PARIS Tél.: 01 55 33 20 00 www.louis-harris.fr

SOFRES

138 avenue Marx Dormoy 92129 MONTROUGE Cedex Tél.: 01 40 92 66 66 www.sofres.fr

BVA

52 rue Marcel Dassault 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT Tél.: 01 71 16 88 00 www.bva.fr

MASTERS CONSULTANTS

40-42 rue Barbès 92542 MONTROUGE CEDEX Tél.: 01 46 56 40 40 www.masters-consultants.com

8/ LA PRESSE

Vendeur de journaux, livreur à domicile...

Argus de la Presse

Service recrutement 130 rue du Mont-Cenis 75018 PARIS Tél.: 01 49 25 70 00 emploi@argus-presse.fr

Adrexo

244 rue Paul Langevin 77550 MOISSY CRAMAYEL Tél.: 01 64 88 99 04 www.adrexo.fr

Mediapost

ZI de l'Esplanade 22 rue P. H. Spaak 77400 SAINT-THIBAULT-DES-VIGNES Tél.: 01 60 33 29 28 www.mediapost.fr





9/ LE GARDIENNAGE

Agent de sécurité, gardiennage de locaux industriels, sécurité lors d'expositions, de salons...

• SOCIÉTÉS DE SURVEILLANCE

Agence Prévention Sécurité

1 rue du Champs Pillard 77400 SAINT THIBAULT DES VIGNES Tél.: 01 60 35 44 44

Inter Sécurité 77

69 avenue Henri Dunant 77100 MEAUX Tél. : 01 60 41 07 70

Sécuritas

168 boulevard Camelinat 92247 MALAKOFF Tél.: 01 53 98 15 00

AL Sécurité

17 boulevard Robert Thiboust 77700 SERRIS Tél: 01 64 17 42 42 contact@al-securite.com

10/ L'ENCADREMENT SCOLAIRE ET LES COURS DE SOUTIEN

Surveillant d'internat ou d'externat, surveillant d'examen, surveillant des cantines, des interclasses, des garderies maternelles.

www.acadomia.fr

Tél.: 0810 10 15 20 (prix d'un appel local) Aide aux devoirs, cours de soutien, ... Avoir un niveau d'étude d'au moins Bac+3, ou un excellent niveau dans la matière que vous pensez enseigner (bilingue...)

Relais Mini-Schools

33 rue de la Plaisance 92250 LA GARENNE-COLOMBES Tél.: 01 42 42 03 48 relais@mini-schools.com www.mini-schools.com



11/ LES SERVICES À LA PERSONNE

Ménage, repassage, baby-sitting, bricolage, livraison de courses ...

Il est recommandé d'être véhiculé pour exercer ces métiers, les déplacements peuvent être très fréquents dans une même journée.

Asso... Dany

15 avenue Christian Doppler 77700 BAILLY-ROMAINVILLIERS Tél: 01 64 63 27.34 asso.dany@cegetel.net

Babysitting Solutions

6 rue de Chaalis 77400 THORIGNY SUR MARNE Tél: 01 60 27 02 42 - 06 86 20 32 17 contacts77nord@babychou.com www.babychou.com recrutement@babysitting-solutions.fr

Junior Sénior

11 rue de Courtalin - Bât A 77700 MAGNY LE HONGRE Tél : 01 60 42 05 98 christophe.valakou@juniorsenior.fr

ADMR

26 rue de la Maison Rouge 77185 LOGNES Tél: 01 60 17 93 76 - 06 89 81 49 28 aidomexpert@gmail.com



12/ LE TRANSPORT

Receveur d'autoroute, chauffeur, accompagnateur de wagons-lits, convoyeur, pompiste, . . .

Attention, il faut être titulaire du permis B depuis deux ans au minimum.

• SOCIÉTÉS DE LOCATION DE VOITURES

Avis Location de voitures

Gare SNCF Marne-la-Vallée 77700 CHESSY Tél.: 0820 61 16 90

Hertz France

Gare TGV 77700 CHESSY Tel.: 01 60 43 30 51 www.hertz.fr/rubrique candidature

• POUR LA PLATEFORME DE ROISSY CDG

Airemploi

Roissy Pôle - Le dôme 5 5 rue de la Haye - BP 10904 95731 ROISSY CDG Cedex Tél.: 01 48 16 71 71 www.airemploi.org

Air France

Service sélection et recrutement BP 10201 95703 ROISSY CDG Cedex www.emploi.airfrance.com



ZOOM SUR LES MÉTIERS DE L'ANIMATION PENDANT LES VACANCES

A / Les diplômes pour exercer de façon occasionnelle

Ce sont des diplômes non professionnels délivrés par les Directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS). Ils permettent de s'occuper et de diriger de façon occasionnelle de jeunes enfants dans le cadre de centres de loisirs ou de vacances.

Les accueils collectifs de mineurs ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances. Ils s'articulent autour du projet éducatif de l'organisateur et d'un projet pédagogique élaboré en concertation avec l'ensemble de l'équipe éducative.

1. Le BAFA

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

Vous devez impérativement avoir 17 ans révolus au premier jour de votre première session de formation (formation générale).





FORMATION

Pour obtenir le BAFA, vous devez suivre

- une session de formation générale, qui vous permet d'acquérir les notions de base pour assurer les fonctions d'animateur (de 8 jours minimum)
- un stage pratique, qui vous permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation (14 jours effectifs minimum)
- une session d'approfondissement (de 6 jours minimum) ou de qualification (de 8 jours minimum) qui vous permet d'approfondir, de compléter, d'analyser vos acquis et besoins de formation.

Coup de pouce financier

Une aide financière est prévue par l'État, contactez la Direction départementale de la jeunesse et des sports de Melun.

Sous conditions la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général, votre employeur, votre comité d'entreprise, Pôle Emploi... peuvent eux aussi intervenir financièrement.

OBTENTION DU BAFA

En fin de formation, vous devez impérativement transmettre à la Direction départementale chargée de la jeunesse et des sports de Melun, la photocopie recto/verso d'une pièce d'identité en cours de validité, par internet en sélectionnant l'onglet cursus sur votre espace personnel sur www.bafa-bafd.gouv.fr ou par courrier.

• DDJS - Direction départementale de la jeunesse et des sports

→ 49-51 avenue de Thiers

77008 MELUN CEDEX

www.jeunesse-sports.gouv.fr

www.seine-et-marne.jeunesse-sports.gouv.fr

• Conseil général de Seine-et-Marne

⊕ 12 rue des Saint Pères
 77000 MELUN
 Tél.: 01 64 14 77 77 ou 01 64 14 61 21
 www.seine-et-marne.fr
 www.jeunesse77.fr

• CAF de Seine-et-Marne

 ⊕ 21-23 avenue du Général Leclerc
 77024 MELUN CEDEX
 Tél.: 08 20 25 77 10

 www.caf.fr

2 / Le BAFD

Le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur est un diplôme qui permet « d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs ».

Vous devez impérativement avoir 21 ans révolus au premier jour de votre première session de formation (formation générale) et être titulaire du BAFA ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification permettant d'exercer les fonctions d'animation.

FORMATION

Pour obtenir le BAFD, vous devez suivre dans l'ordre suivant :

une session de formation générale, qui vous permettra d'acquérir les notions de base permettant d'exercer les fonctions de directeur et de construire votre projet personnel de formation (9 ou 10 jours)
 un premier stage pratique dans des fonctions de directeur ou d'adjoint de direction, qui vous permettra la mise en œuvre des acquis de la session de formation

générale de l'ensemble des fonctions (14 jours)

- une session de perfectionnement, qui vous permettra de compléter vos acquis par des séquences de formation adaptées (6 jours)
- un second stage pratique dans des fonctions de directeur qui vous permettra de perfectionner vos compétences (14 jours)

RENOUVELLEMENT DU BAFD

Les titulaires du BAFD sont autorisés à exercer leurs fonctions pour une durée de 5 ans.

Cette autorisation pourra être renouvelée sur demande de votre part, adressée avant l'échéance de validité de votre brevet, au directeur régional chargé de la jeunesse, des sports et de la vie associative de Melun.

Les personnes n'ayant pas assez exercé doivent valider une nouvelle session de perfectionnement.

A noter : en cas de motif grave, le directeur peut être soumis à l'interdiction d'exercer de façon temporaire ou définitive.

Pour vous inscrire en formation et tout savoir sur le BAFD, connectez-vous sur

www.bafa-bafd.gouv.fr

OBTENTION DU BAFD

A la fin de chaque étape, vous devez procéder par écrit à une évaluation personnelle qui vous permettra de rédiger votre bilan de formation. Ce bilan doit être adressé à la Direction régionale chargée de la jeunesse et des sports de Melun pour qu'il soit étudié par le jury.

- Si toutes les étapes de votre cursus sont validées, votre dossier est présenté au prochain jury
- Si une ou plusieurs des étapes n'est pas validée vous devez la ou les refaire ou bien vous pouvez demander la présentation au jury de votre dossier
- Au vu de la proposition du jury, le directeur régional pourra vous déclarer reçu, ajourné ou refusé.

Coup de pouce financier

Une aide financière est prévue par le Ministère de la santé des sports et le Haut commissaire à la jeunesse, contactez la Direction départementale de la jeunesse et des sports de Melun.

Sous conditions la Caisse d'allocations familiales, le Conseil général, votre employeur, votre comité d'entreprise, Pôle Emploi... peuvent eux aussi intervenir financièrement

3 / Le BASE

Le BASE sanctionne les compétences et l'expérience acquises dans la pratique d'activités socio-éducatives et permet de reconnaître chez le candidat « un tempérament d'animateur ».

Vous devez avoir 18 ans au moins au cours de l'année d'inscription et avoir exercé pendant deux ans au moins et de façon continue des activités dans le domaine jeunesse ou de l'éducation populaire.

OBTENTION DU BASE

L'attribution du diplôme est décidée à l'issue :

- d'une mise en situation d'animation du candidat par une sous-commission de la Commission départementale de la promotion socio-éducative
- d'un entretien
- d'un rapport du jury



B / Après obtention du BAFA du BAFD, ou du BASE où postuler?

Si vous voulez travailler pour l'été, commencez vos démarches dès le mois de février,

Le CV

Mettez en valeur votre stage pratique.

La lettre de motivation

Précisez vos disponibilités (été, vacances scolaires...) et votre activité actuelle (lycéen, étudiant, salarié...). Dans la lettre, informez le recruteur que vous êtes titulaire d'un diplôme en animation, et décrivez votre expérience d'animation.

PISTES POUR POSTULER

• Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

 → postulez auprès des services ressources humaines des mairies.

• Ville de Paris

→ Tél.: 01 42 76 29 67 www.paris.fr rubrique éducation

• Éducation Nationale

→ Pour les classes découvertes, de neige ou de nature...

• Certains hôpitaux

Animation pour des enfants malades

• Clubs de vacances

 Professionnels du tourisme, prise en charge des enfants des clients

• Clubs d'entreprises

• Clubs appartenant à des comités d'entreprises, prise en charge des enfants du personnel



ZOOM SUR LES JOBS D'ÉTÉ DANS L'UNION EUROPÉENNE

A/ Quel job à l'étranger?

- 1. Le placement au pair consiste en l'accueil temporaire d'un jeune majeur au sein de familles étrangères. En contrepartie de la prise en charge de la garde des enfants et une partie des tâches ménagères, le jeune est logé, nourri et perçoit de l'argent de poche
- Avoir entre 18 et 26 ans
- Quelques connaissances en langues
- Engagement de plusieurs mois
- 2. Le poste d'assistant consiste à compléter le travail du professeur de français à raison de 12 à 14 heures par semaine du 1er octobre au 30 avril
- Avoir entre 20 et 30 ans
- Être titulaire d'un bac +2 minimum en langue vivante
- Faire sa demande dès le mois de novembre
- S'adresser au secrétariat de l'UFR de langue de votre établissement

http://www.ciep.fr/assistantfr/index.php

3. Accompagnateur de séjours linguistiques

- Avoir 21 ans minimum
- Être titulaire d'une licence en langue
- Avoir une connaissance du pays et l'expérience des voyages

B/Votre CV

1. Les CV en langues étrangères

- Adaptez votre CV aux habitudes du pays
- Ne traduisez pas vos diplômes mais indiquez leurs équivalents ou alors détaillez le contenu de votre formation

2. Le modèle européen de CV

- http://www.cedefop.eu.int

C/ Comment et où postuler ?

1. Candidature spontanée

- accès aux annuaires spécialisés répertoriant les entreprises françaises implantées à l'étranger, les KOMPASS par pays, le Moniteur du commerce international, l'Étudiant...
- accès aux banques de données sur Internet (Europages)

2. Réponses à des offres diffusées dans

- les journaux français
- les journaux étrangers
- les réseaux d'offres : EURES, espace emploi international, 01 53 02 25 50, http://www.emploi-international.org

ClubTELI BP 88 74600 SEYNOD Tél.: 04 50 52 26 58 www.teli.asso.fr

PRÉPARER SON DÉPART

S'adresser à l'ambassade du pays en France Maison des Français de l'étranger (MFE) 30-34, rue La Pérouse 75775 - PARIS CEDEX 16

D/ Des sites à visiter

http://europa.eu.int./youth portail européen de la jeunesse

Les institutions

http://citizens.eu.int citoyens européens

http://europa.eu.int:citizensrights commission européenne (dialogue avec les citoyens)

http://www.iledefrance.fr Conseil régional d'Île-de-France http://www.diplomatie.fr Ministère des affaires étrangères

http://www.europarl.eu.int Parlement européen http://www.info-europe.fr Sources d'Europe

Informations générales

http://www.cidj.com CIDJ http://www.eurodesk.org Eurodesk

Mobilité professionnelle

http://www.10000stages.com 10 000 stages en Europe

http://www.apec.fr APEC

http://www.jobs-ete-europe-com CIDJ et Pôle Emploi

http://www.civiweb.com CIVI

http://europa.eu.int/jobs/eures EURES
http://www.europages.com Europages
http://www.eurostage.org Eurostage
http://www.kompass.com Kompass

http://www.expatries.org Maison des français à l'étranger

http://www.dree.org/me Missions économiques

http://www.touteleurope.fr Portail français sur les questions européennes



QUELQUES SITES INTERNET À VISITER

Si vous faites des candidatures par Internet, mettez impérativement votre CV et votre lettre de motivation en pièce jointe.

www.abg.asso.fr www.afij.org www.apec.asso.fr www.bonjour.fr www.capcampus.com www.cij77.free.fr www.cyberjeune.org/ddj www.cvber-emploi-centre.com www.demain.fr www.emailjob.com www.emploi.com www.emploi.iledefrance.fr www.epoweremploi.com www.jobalacarte.com www.jobdete.com www.iobetudiant.net www.iob-ete.net www.job-junior.com

www.jobregions.com www.job-recherche.com www.job4saisons.com www.1jobforyou.com www.keljob.com www.libremploi.fr www.letudiant.fr/job-etudiant.html www.monster.fr www.neojob.fr www.petites-annonces.fr www.placeojeunes.com www.pole-emploi.fr www.postemploi.com www.rebondir.fr www.robopost.com www.startup-emploi.com www.stepstone.fr



Vos partenaires dans votre recherche

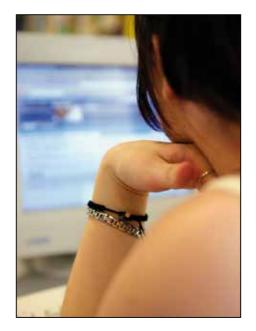
Maison des services publics du Val d'Europe

27 place d'Ariane 77700 CHESSY Tél.: 01 78 71 40 95 emploi@valeurope-san.fr

Pôle Emploi Chessy-Val d'Europe

Maison des services publics 27 place d'Ariane 77700 CHESSY Tél.: 39 49

www.pole-emploi.fr



Aidez-nous à améliorer ce guide!

Malgré tout le soin qui a été apporté à la rédaction de ce livret, des erreurs ou des oublis ont pu être commis. Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Pour toute suggestion, n'hésitez-pas à nous le faire savoir par téléphone au 01 78 71 40 95 ou bien par mail à l'adresse suivante emploi@valeurope-san.fr

Vos notes



Syndicat d'Agglomération Nouvelle du Val d'Europe BP 40 - Chessy

77701 - Marne-la-Vallée cedex 4 Tél : 01 60 43 80 80 - Fax : 01 60 43 66 54 san@valeurope-san.fr - www.valeurope-san.fr

Ce livret est téléchargeable sur www.valeurope-san.fr, rubrique emploi Réalisation : SAN du Val d'Europe - Direction de la communication Conception graphique : romeo@graphistepao.com Mise en page : Agence Megalyte

Photos : droits réservés Impression : L'Artésienne Dernière mise à jour : mars 2014